



FORMATION A L'OUTIL VIGIFONCIER

Salle de la Terrasse – ARGELES-GAZOST le 25/01/2016

Liste des présents : in fine

Intervenants de la SAFER :

M LAPEYRE Denis : Chargé d'études/Correspondant informatique

denis.lapeyre@safer-ghl.com / 05 61 75 45 59

M LEFRANCOIS Gilles : Chargé d'intervention foncière

gilles.lefrancois@safer-ghl.com / 05 62 93 41 17

Propos :

La formation démarre après un bref rappelle du contexte par la SAFER et le PLVG. Une convention d'intervention foncière a été passée entre la SAFER et le PLVG pour assurer via une veille foncière un meilleur fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau sur le bassin versant pour :

- Réduire les conséquences négatives des inondations,
- Diversifier les milieux aquatiques,
- Faciliter l'entretien des berges.

Cette convention intègre l'adhésion des collectivités (Communes, Communautés de Communes et PLVG) à l'outil Vigifoncier, pris en charge par le PLVG.

Le support de la formation est disponible en fin de compte-rendu. Il est rappelé que les identifiants et les mots de passe de chaque collectivité ont été envoyés par courrier.

M CASTEROT, maire de Geu, demande si la SAFER dispose de toutes les adresses mails des collectivités concernées par l'outil Vigifoncier. Il souhaite également savoir si plusieurs personnes peuvent être destinataires des alertes mails de l'outil au sein d'une même collectivité. Enfin, il s'inquiète de savoir si l'adresse fournie par la mairie de Geu à la SAFER est bien la bonne, compte tenu de récents changements informatiques au sein de la commune. M LAPEYRE lui indique que la SAFER dispose d'une adresse mail pour chacune des collectivités adhérentes à l'outil Vigifoncier et qu'il est possible d'avoir plusieurs adresses

mails au sein d'une même collectivité. Pour les collectivités qui souhaitent ajouter une adresse mail, ou plusieurs, ou en modifier une, elles peuvent adresser un mail à M LAPEYRE en indiquant le nom de la collectivité concernée et les adresses mails à ajouter/modifier. M CASTEROT regrette par ailleurs la valeur spéculative que tend à prendre le foncier agricole au détriment de la valeur strictement agronomique.

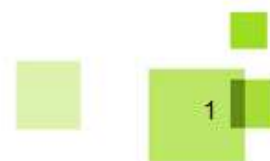
M BERGES, 1^{er} adjoint à la mairie d'Argelès-Gazost, demande sous quels formats les couches informatiques peuvent-elles être ajoutées à l'outil Vigifoncier (PLU, réseaux...). M LAPEYRE lui répond que les formats MIF/MID (format d'export du logiciel Mapinfo) et SHAPE (format du logiciel ArcGis) peuvent être lus par l'outil Vigifoncier. Cet outil permet également de visualiser des données raster. Attention toutefois à ne pas trop charger l'application sous peine de la ralentir. Il s'agit d'une simple application web qui sert uniquement à de la visualisation de données.

M FRYSOU rappelle que les données géomatiques telles que l'espace de mobilité admissible (en cours d'étude) et les emprises inondables, issues des PPR par exemple, seront transmises aux collectivités concernées, si elles ne l'ont pas déjà.

M LEFRANCOIS rappelle que l'outil Vigifoncier permet de connaître l'ensemble des transactions foncières une fois le sous-seing signé. Dans ce cas, si un nouvel acquéreur potentiel se présente, il a deux mois pour faire valoir son droit de préemption. Dans les faits, le dossier doit être déposé dans le mois qui suit la signature de l'acte (intégrer le délai d'instruction par la SAFER), le délais est donc réduit à un mois. Par ailleurs, la préemption n'est accordée qu'après accord des commissaires du gouvernement si le projet du nouvel acquéreur répond mieux aux enjeux d'aménagement locaux que celui de l'acquéreur initial. Il rappelle que tous les projets de vente pour lesquels aucun acquéreur n'est déclaré ne sont pas nécessairement visibles sur l'outil Vigifoncier. Toutefois, si la SAFER est informée suffisamment tôt d'un projet de vente, elle peut intervenir dans le cadre d'une acquisition amiable d'un bien. Si plusieurs candidats se déclarent, le comité technique de la SAFER se réunit pour décider du candidat qui répond le mieux aux enjeux locaux.

M MUR, maire de Jarret, s'interroge sur les outils dont les communes pourraient disposer pour lutter contre les ventes de terres agricoles sur lesquelles reposent des granges foraines qui sont acquises au coût de biens agricoles mais réaménagées pour réaliser du logement et de la location. M LEFRANCOIS rappelle qu'un projet expérimental a été mis en place autour de la problématique des granges foraines sur le territoire des Vallées des Gaves pour éviter que les jeunes agriculteurs ne se retrouvent exclus de l'acquisition foncière des terres agricoles attenantes à ces granges du fait d'un prix de vente trop élevé. La méthode consiste à organiser la concertation entre les propriétaires, les futurs acheteurs et les élus locaux pour rappeler le contexte de l'agropastoralisme dans les Hautes-Pyrénées. Il indique que des conventions peuvent être passées entre la SAFER et la commune intéressée pour organiser un projet agricole autour des ces espaces fonciers. Les gîtes ruraux font parties des projets agricoles possibles. Ces conventions sont nécessaires pour permettre au comité technique d'éventuellement attribuer l'acquisition à la collectivité. En cas de manque de trésorerie de la part de la commune, la SAFER peut acquérir les terrains via une convention de mise à disposition et rétrocéder les terrains à la commune une fois les fonds disponibles.

Rédacteur : O. FRYSOU, le 26/01/2016



SAFER GHIL

Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural associant Profession agricole et Collectivités locales

Missions de service public sous tutelle de l'Etat :

- Agriculture
- Développement local
- Environnement
- Transparence du Marché

**43 salariés en
GHL**



Portail cartographique VIGIFONCIER 25 janvier 2016



NOS INTERVENTIONS

1/ Les transactions foncières : (6 500 ha environ en 2015, 270 ha en 65)

Expertise – négociation – mise en relation – recherche et accompagnement du porteur de projet d'acquisition
Voie amiable ou préemption

2/ La gestion temporaire

CMD et COPP

3/ Les concours techniques aux collectivités

Etudes de mobilité foncière
Négociation et acquisition pour leur compte
Stockage et portage
Gestion temporaire : + de 10 000 ha en 2015 (330 ha en 65)

4/ Les prestations de service :

Surveillances, VIGIFONCIER, estimation de propriétés

5/ Observation foncière

Portail cartographique VIGIFONCIER 25 janvier 2016

CMD : Convention de Mise à Disposition (propriétaire agricole met à disposition de la SAFER)

COPP : Convention d'Occupation Provisoire et Précaire



OBSERVATION FONCIERE : *origine et nature des données*



Portail cartographique VIGIFONCIER 25 janvier 2016



VIGIFONCIER

Veille foncière instantanée des mouvements fonciers

5

Portail cartographique VIGIFONCIER 25 janvier 2016



Démarche méthodologique:

- Réception d'une alerte mail du type suivant :

De : gascogne-haut-languedoc@vigifoncier.fr [mailto:gascogne-haut-languedoc@vigifoncier.fr]

Bonjour Vigifoncier Gascogne Haut-Languedoc,

Récapitulatif

Résultat de l'import des données sur le portail vigifoncier :

- ▶ Import du (des) fichier(s) : SAFCOM_GHL_20151011.zip
- ▶ Temps de traitement (en secondes) : 69
- ▶ Date du traitement : 12/10/2015

Dossier(s) importé(s) : 24

Notification

- ▶ Nouveau(x) dossier(s) : 20

Détails				
09 13 1324 01	12 13 1444 01	12 13 1442 01	12 13 1448 01	09 13 1323 01
12 13 1447 01	12 13 1448 01	09 13 1328 01	09 13 1327 01	09 13 1328 01
45 13 1388 01	45 13 1389 01	45 13 1390 01	45 13 1390 01	11 13 2078 01
11 13 2077 01	11 13 2078 01	11 13 2079 01	11 13 2080 01	11 13 2081 01

▶ Pas de mise à jour de dossier

6

Portail cartographique VIGIFONCIER 25 janvier 2016

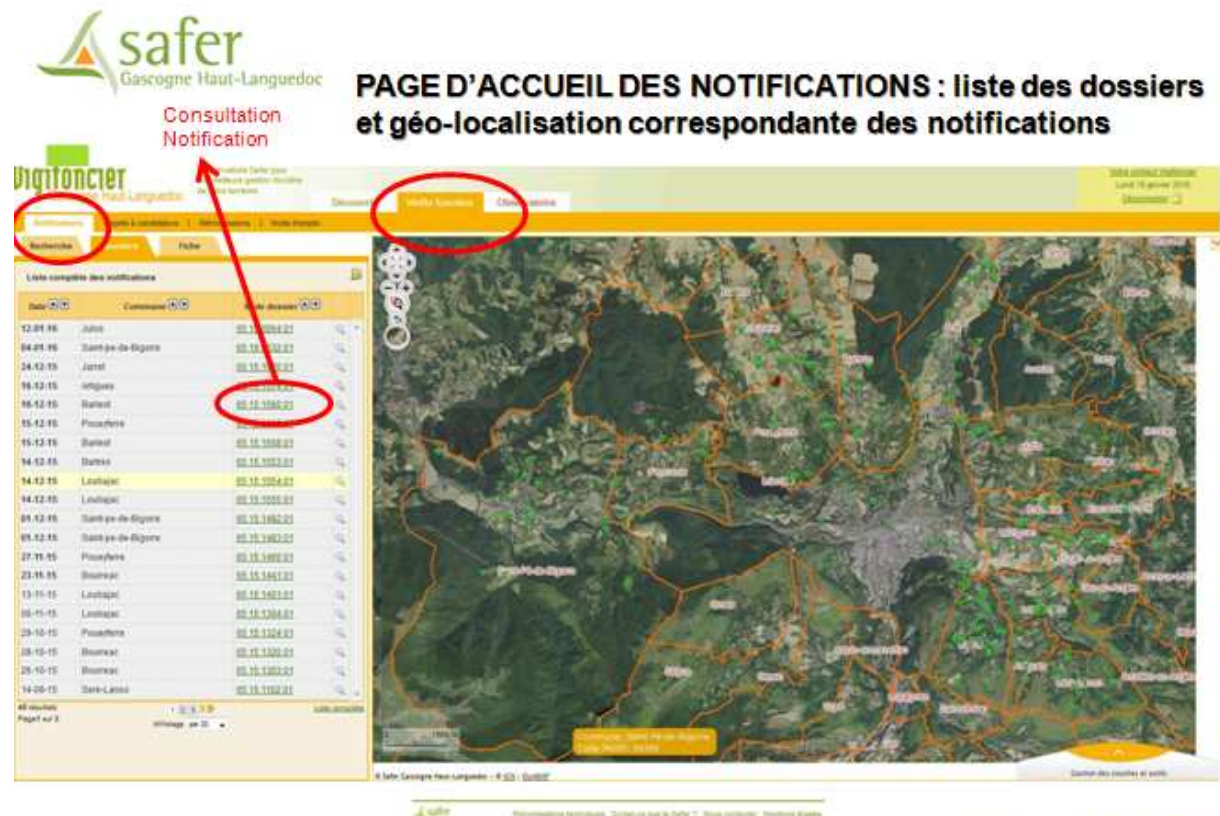
Démarche méthodologique:

- Saisie de l'adresse Vigifoncier : <https://gascogne-haut-languedoc.vigifoncier.fr>
- Rentrer aux emplacements demandés (voir ci-dessous) le login et le mot de passe fournis



7

Portail cartographique VIGIFONCIER 25 janvier 2016



8

Portail cartographique VIGIFONCIER 25 janvier 2016

export

PAGE D'ACCUEIL DES NOTIFICATIONS : liste d'une fiche et géo-localisation correspondante de la notification

Zoom

Notification n° 65 16 0064 01

10 1

Parcelles concernées	Parcelle	Superficie	Surface	Statut
BLAGNIERE	0 0236 J	00 04 39 P	A	
BLAGNIERE	0 0236 K	00 04 39 P	A	
BLAGNIERE	0 0237	00 04 37 C	A	

Portail cartographique VIGIFONCIER 25 janvier 2016

PAGE D'ACCUEIL DES NOTIFICATIONS : liste d'une fiche et géo-localisation correspondante de la notification

Ortho ou Scan 25 (IGN)

10

Portail cartographique VIGIFONCIER 25 janvier 2016

APPEL à CANDIDATURE : présentation d'un dossier (caractéristiques globales, liste des parcelles et géo-localisation correspondante)

11

Portail cartographique VIGIFONCIER 25 janvier 2016



RETROCESSION : présentation d'un dossier (géo-localisation des parcelles, affichage des fonctions dessins, export et paramétrage)

Retrocession n° RS 65 14 0063 01

Numéro de dossier: RS 65 14 0063 01
 Commune: GFA DE BAZY
 Date de signature de l'acte: 07-05-2015
 Mode de vente: Amiable
 Surface retrocedée: 13,8738 ha
 Présence de SBI: Oui
 Prix de vente HT: 244.000 €
 Prix moyen par hectare (sans les SBI uniquement): Sans objet
 Situation locale: Libre
 Nature cadastrale prédominante: Pas de nature prédominante
 Attributions: Ferme de Bazzy, 65270 Saint-pé-de-Bigorre

Parcelles concernées

Parcelle	Surface	Superficie	Surface	Statut	Statut
BAZY	41183	00 52 79 2			
BAZY	41188	00 59 49 2			
BAZY	41197	00 51 30 2			
BAZY	41198	00 28 49 2			
BAZY	41205	00 28 19 07			
BAZY	41201	00 59 59 2			
BAZY	41202	00 59 59 07			
BAZY	41203	01 13 39 07			
BAZY	41204	00 59 28 07			
BAZY	41205	00 52 79 3			
BAZY	41206	00 22 51 2			
BAZY	41208	02 21 58 07			

Portail cartographique VIGIFONCIER 25 janvier 2016

12



GESTION DES COUCHES ET OUTILS

Retrocession n° RS 65 14 0063 01

Numéro de dossier: RS 65 14 0063 01
 Commune: Saint-pé-de-Bigorre (65200)
 Date de signature de l'acte: Amiable
 Mode de vente: Amiable
 Surface retrocedée: 13,8738 ha
 Présence de SBI: Oui
 Prix de vente HT: 244.000 €
 Prix moyen par hectare (sans les SBI uniquement): Sans objet
 Situation locale: Libre
 Nature cadastrale prédominante: Pas de nature prédominante
 Attributions: Ferme de Bazzy, 65270 Saint-pé-de-Bigorre

Parcelles concernées

Parcelle	Surface	Superficie	Surface	Statut	Statut
SAINT-PE-DE-BIGORRE (65200)	41183	00 52 79 2			
BAZY	41188	00 59 49 2			
BAZY	41197	00 51 30 2			
BAZY	41198	00 28 49 2			
BAZY	41205	00 28 19 07			
BAZY	41201	00 59 59 2			
BAZY	41202	00 59 59 07			
BAZY	41203	01 13 39 07			
BAZY	41204	00 59 28 07			
BAZY	41205	00 52 79 3			
BAZY	41206	00 22 51 2			
BAZY	41208	02 21 58 07			

Portail cartographique VIGIFONCIER 25 janvier 2016

13

INSERTION COUCHE

Création d'une couche personnelle

Propriétés de la couche (système de projection France Lambert-93 (Rome France))

Nom de la couche:

Position de la couche: avant plan arrière plan

Paramètres

- A partir d'un serveur WMS
- A partir de données
- Importer une couche SIG (shp/mxd/arcswt/arcxml) ou fichier texte avec des colonnes X,Y
- Importer des données (polygones)

Créer

Espace personnel

- Couches
- Couches vectorielles
- Aucune donnée
- Fonds WMS

Gestion des couches et outils

BAD2	H1196	00 00 46,5	F
BAD2	H1197	00 00 30,7	F
BAD2	H1198	00 00 46,5	F
BAD2	H1200	00 00 10 87	F
BAD2	H1201	00 00 30,7	F
BAD2	H1202	00 00 00 87	F
BAD2	H1203	01 00 30 7	F
BAD2	H1204	00 00 30 7	F
BAD2	H1208	00 00 10 8	F
BAD2	H1209	00 00 01 5	F
BAD2	H1205	00 01 00 0	F

ANNEXE : LISTE DES PARTICIPANTS

FORMATION VIGIFONCIER				
25-01-2016				
NOM	PRENOM	FONCTION	STRUCTURE	SIGNATURE
BEC	Leghina	Secrétaire	MAIRIE GOUR	
ABADIE	Valérie	Secrétaire	PARREGES / SEAS	
LEWIA	Grinne	Secrétaire	SAZOS / BERS / CHEZ	
GENSOUS	Michelle	Secrétaire	BEAUBENS	
MLR	A-gé	Maire	JARRET	
GOUILLOU	Anne	Adjoint Juridique	SAREGES	
DUAL	Marie	DGS	Angèle Bourget	
LA GAYE	Sandrine	Secrétaire	CEZ et SALLES	
LAFONT	Marie-Pierre	Secrétaire	CC Fontvieille	
MARLE	Marie	Secrétaire	Communauté de Communes de Bassac et de Lézignan	
FRANÇOISE	Blain	Conseiller Maire	LEZIGNAN	
IERA	Klaire	Adjointe Maire	LEZIGNAN	
LACAZE	Yvette	Maire	LES PANGLES	
ALOS	Sandrine	Conseillère Municipal	OSSEN	
GABRIEL	Aurélien	Adjoint Administratif	ARTALONS SAINT PIERRE N°1	
BERTHOU	Richelle	Secrétaire	ARTALONS SAINT VIE, BONNET ST. PASTORAL	
BOYO	Bernadette	Rédactrice	PIERRE-FITE-NLAS	
CHABOT	Jean-Paul	Maire	LEZIGNAN	
CASTEROT	Jean Claude	Maire	GEU	
DELQUIERRE	Becha	Chargée de mission	BOUYENS	
AMAND	Séverine	Secrétaire	HADE	
ROUA	Manique	Maire Adjoint	BOUYENS	
BERGÉ	Henri	1 ^{er} Adjoint Maire	BOUYENS	